

## De la précipitation décentralisatrice à l'ouverture au Monde

### ACTUALITÉ IMF

p 2

Unité de formation Vaucluse :  
innovation et ouverture territoriale

### EN QUESTION

Nouvelles voies d'accès  
à la qualification

p 3-4

Un projet territorial dans le Vaucluse

p 4-5

L'AMS, au service de la prévention  
et de la médiation sociale

p 6-7

Encadrant technique d'activités  
d'insertion par l'économie

- Un métier reconnu par une nouvelle certification

- Répondre aux besoins de professionnalisation d'un secteur en émergence

### INITIATIVES PARTENAIRES

p 8

L'association Univers-Cité de  
la Méditerranée

La décentralisation des compétences et les réformes multipliant les voies d'accès aux qualifications des métiers du travail social mettent en exergue l'importance du local et de ses richesses.

S'adosser aux territoires pour fabriquer des solutions avec les personnes et les institutions concernées, peut ouvrir quelques voies de réussites au moment où les visions lointaines s'épuisent dans des effets de rhétoriques.

Dans le monde de plus en plus globalisé qu'est le notre, tout est, dans le même temps, à portée de main et fort lointain. La distance invite au voyage, mais peut aussi devenir obstacle indépasseable et arrêter net toute tentative. Se rapprocher des territoires est un passage obligé, indispensable à l'innovation, à la rencontre, à l'ouverture, à l'incubation de projets.

Les richesses humaines offrent des variétés infinies, mais il faut beaucoup d'ingéniosité et de persévérance pour trouver les financements indispensables là où la plus-value n'a aucune chance d'entrer dans les lauréats du CAC 40. Et pourtant, en poussant plus avant notre curiosité, il semblerait que peu d'espaces échappent encore aux logiques de l'économie libérale.

Travailler avec toutes et celles et ceux qui se comptent aux portes de l'exclusion est porteur d'emplois. Sans naïveté aucune, ni victimisation outrancière, il est toujours temps de remettre à l'ouvrage nos questionnements sur le sens des choses quant à la force de l'habitude, tout cela semble tellement aller de soi.

Le rapprochement des territoires est une opportunité à saisir pour s'autoriser à ré-interroger les pratiques du travail social, faire valoir et reconnaître les compétences et richesses qui s'y déploient. Pris isolément, il sera difficile d'y parvenir, pensées collectivement, les démarches partenariales présentées dans la présente lettre en illustrent quelques perspectives. L'échange, le partage, l'ouverture à l'autre s'y cultivent et font de la proximité de nouvelles ouvertures au Monde.

*François Lapena*

# Unité de formation Vaucluse : innovation et ouverture territoriale

## Le colloque "Autrement" : trois actes pour pénétrer au cœur d'un ouvrage

C'est un concept original que vient de créer l'IMF avec la première rencontre du colloque "autrement", inauguré par le sociologue Saül Karsz et son ouvrage "Pourquoi le travail social?". Ce colloque participatif en trois actes, *Ecouter, Questionner, Confronter* propose dans un premier temps aux lecteurs de découvrir un ouvrage en compagnie de l'auteur. Des groupes de réflexion et d'échange rassemblent ensuite des étudiants d'une part, des professionnels d'autre part. Leurs points de vue et interrogations sont confrontés avec ceux de l'auteur à l'occasion d'un ultime rendez-vous. Les conclusions des groupes de travail et échanges donnent lieu à une synthèse transmise à tous. Le sujet cen-

tral guidant les réflexions de ce premier rendez-vous<sup>2</sup>, *Le travail social, dispositifs et pratique sans théorie*, faisait l'objet de trois éclairages : *Définir, une fausse question, un vrai problème – Figures, à la fois historiques et structurelles – Clinique*.

Cette démarche offre aux étudiants l'occasion de se familiariser, d'une manière concrète et vivante, avec des ouvrages scientifiques ou philosophiques ; quant aux professionnels invités, ils trouvent dans ces rencontres matière à mieux se connaître tout en enrichissant leurs réflexions sur l'exercice de leur métier.

1. *Pourquoi le travail social*. Définitions, figures cliniques, Saül Karsz, réédition 2005, Dunod.

2. En partenariat avec l'ADVSEA 84, l'AHARP, la FNARS, Pratiques sociales

### Journée Culturelle

## La place de la personne dans le dispositif de protection des majeurs : quelles évolutions ?

#### Programme :

Le mardi 16 Mai 2006

#### Matin

**09H00** : Accueil, petit-déjeuner

**09H15** : Ouverture des travaux par F. LAPENA Directeur Général de l'IMF, C. LORENZI-COLL, Responsable Pédagogique IMF : **éléments de contexte**

#### **09H30** : Table Ronde 1

Autour de l'intervention de G. SERAPHIN, Sociologue, Responsable du Département Observatoire, Recherche, Statistiques, Rédacteur en Chef de «Recherches Familiales», UNAF  
- **Profils des populations «majeurs protégés» : Les indicateurs de précarité**  
- **Quelles sont les conditions de leur reconnaissance sur les différentes scènes de la vie quotidienne**

**12H00** : Pause déjeuner

#### Après-midi

#### **14H00** : Table Ronde 2

Autour de Monsieur J.J. GEOFFROY, Directeur du Service des Tutelles, Association Sauvegarde 85,  
**Son intervention portera sur les questions soulevées par l'ouvrage collectif auquel il a participé «Tutelles et réseaux, change les pratiques médico-sociales», Editions ERES, 2005**

#### **15H00** : Table Ronde 3

Autour de l'intervention de N. IBANEZ, Juge des Tutelles au Tribunal d'Instance d'Orange, F. RIGOUSTE, Président de la FNAT, Directeur de la SHMSE Marseille, D. GUILLAUME, Directeur Général de l'ADVSEA de Vaucluse (sous réserve) :

- **Les enjeux de la réforme du dispositif de protection des majeurs, au regard de la place de la personne aidée**
- **Analyse des freins à la mise en oeuvre de la réforme**

Chaque table ronde sera suivie par un débat avec l'assistance organisé par le groupe de professionnels délégués aux tutelles en formation à l'IMF et les étudiants en formation initiale

**16H00** : Clôture des travaux : B. BAMOUNI, Responsable de l'Unité de Formation de Vaucluse

**16H30** : Collation

Salle municipale du Rex  
Rue des Paroissiens, 84140 MONTFAVET



**Direction Générale**  
16, rue Ferdinand Rey BP 50054  
13244 Marseille Cedex 1  
Tél : 33 (0)4 91 24 61 10  
Fax : 33 (0)4 91 47 52 15  
<http://www.imf.asso.fr>

**Unité de Formation Marseille**  
IMF 13, rue Chape BP 50054  
13244 Marseille Cedex 1  
Tél : 33 (0)4 91 36 51 30  
Fax : 33 (0)4 91 36 51 39  
Email : unitechape@imf.asso.fr

**Unité de Formation Avignon**  
IMF 641, Chemin de la Vasière  
BP 80045 84142 Montfavet Cedex  
Tél : 33 (0)4 32 40 41 80  
Fax : 33 (0)4 32 40 41 88  
Email : unite.vaucluse@imf.asso.fr

**Information Conseil Orientation**  
15, Rue Ferdinand Rey BP 50054  
13244 Marseille Cedex 1  
Tél : 33 (0)4 91 24 61 12  
Email : imfinfo@imf.asso.fr  
<http://www.imf.asso.fr>

### L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE L'IMF VAUCLUSE RENFORCÉE

Cécile Chatagnon a pris, en septembre dernier, la responsabilité de la filière éducative consacrée aux formations d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs.

## Soirée Sidaction réussie pour l'asso- ciation des étudiants

Les étudiants de première année des promotions de formation d'éducateurs spécialisés et d'assistant de service social ont décidé de redonner vie à l'association des étudiants de Montfavet, devenue l'association des Travailleurs sociaux de demain. L'une de leur première initiative extérieure a été l'organisation d'une soirée au profit de Sidaction, au pub La bibliothèque à Avignon. Le succès fut au rendez-vous. Outre de telles actions caritatives, l'association s'est dotée d'objectifs ambitieux : construction de partenariats, accueil et accompagnement des étudiants, centralisation de documents et devoirs, organisation

de débats sur des thèmes d'actualité.

Le projet de création d'un Café social porté par Cécile Chatagnon prendra appui sur l'association.



# nouvelles voies d'accès à la qualification

Ce projet territorial est l'aboutissement d'un travail partenarial engagé depuis l'implantation de notre Unité de Formation d'Avignon. Les démarches sont maintenant bien engagées, elles vont pouvoir se finaliser avec l'appui des collectivités territoriales – Conseil Régional, Conseil Général... – et des Fonds d'assurance de Formation.

Partir de l'existant pour aller vers sa valorisation en mutualisant les compétences est ici, au-delà d'une conviction, une pratique partagée.

## Ouvrir les formations qualifiantes à de nouveaux publics

Un projet territorial construit dans le Vaucluse entre la Mission pour la vie associative (MAVA) et l'IMF

**L'**initiative engagée depuis le mois de novembre dernier dans le Vaucluse veut ouvrir les formations conduisant aux métiers du travail social, porteurs d'emplois, à de nouveaux "publics". La VAE, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, les pré-formations, les cursus personnalisés offrent en effet aujourd'hui des possibilités jusque là inédites. Pour concrétiser ce projet, un préalable s'avérait indispensable : identifier les besoins et les facteurs permettant de construire un dispositif pertinent. C'est en ce sens que la MAVA et l'IMF ont entrepris une série de rencontres avec des structures et établissements à caractère social de Vaucluse travaillant au plus près de ceux qui sont potentiellement concernés par ce projet.

Les rencontres se sont échelonnées de novembre 2005 à mars dernier. Elles se sont déroulées à Cavaillon, Avignon et Orange au sein de territoires "prioritaires" dont les habitants, notamment les jeunes, sont confrontés à des difficultés majeures d'accès à l'emploi. Elles associaient le réseau de structures et professionnels en développements urbain et social constitué grâce à l'action menée par la MAVA depuis plusieurs années. (cf. encadré p.4).

Les éléments recueillis dans le cadre de ces échanges, synthétisés, fourniront à la MAVA et à l'IMF les outils devant leur permettre de construire un dispositif pédagogique et financier inscrit dans chaque territoire.

### Reconnaître les savoir-faire, conforter les formations généralistes

Une question centrale était soumise à la réflexion commune : comment favoriser l'accès à une formation professionnalisante de ceux qui en restent éloignés, tout en étant pourtant dotés d'un savoir-faire ou d'une formation généraliste : emplois jeunes n'ayant pu aboutir leur insertion professionnelle, salariés sous contrats de travail précaires (CES ou CEC), "faisant fonction" travaillant au sein d'associations, chômeurs bien entendu.

### Agir sur le contexte d'ensemble : quel statut, quel cadre financier ?

Les échanges menés dans les différents territoires ont d'emblée insisté sur le manque d'information aujourd'hui disponible sur

### De l'égalité de droit à l'égalité de fait

"Pour que la politique de cohésion sociale et d'égalité de traitement soit efficace, elle doit aussi informer et accompagner les jeunes issus des minorités visibles vers l'exercice de leurs droits à l'information et à la formation. Ce type d'initiative nous fait tous progresser vers la construction d'une société plus juste, c'est-à-dire plus équitable, plus ouverte et plus tolérante dans laquelle les jeunes pourront vivre leur "francité" et les autres fragments de leur identité de façon harmonieuse."

*Isam Ifghallal*

## LA MAVA : CRÉER DES DYNAMIQUES, METTRE EN VALEUR L'ACTION DES ACTEURS DE TERRAIN

La Mission d'appui à la vie associative a été créée en 1998. Elle est dotée d'une coprésidence partagée par le sous-préfet à la ville, Cyrille LeVelly et le vice-président du Conseil général de Vaucluse, président de la commission de l'action sociale du département, André Castelli. Son comité de pilotage est composé de Cécile Hell, conseillère régionale, de Raymond Palleiro, président de la CAF de Vaucluse et d'Henri Dardel directeur régional du FASILD. Elle est animée depuis l'origine par Isam l'fghallal, délégué départemental de la Fédération nationale Léo Lagrange.

**L'action de la MAVA est celle de l'anticipation**, de l'engagement constant à la racine de l'action associative territoriale, en réponse à un objectif prioritaire : construire en amont pour éviter les crises. Le travail est minutieux et constant, s'attachant autant aux actions "structurantes" qu'aux "petites solutions", celles qui renforcent les liens, créent des réseaux vivants, qui privilégient toujours la participation des acteurs, leur connaissance intime des terrains.

Le cadre institutionnel sur lequel elle prend appui confère à cette structure souple et légère la légitimité qui est nécessaire à une action adaptée à l'identité d'un département où les territoires ruraux restent très présents, aux côtés de territoires urbains variés, aussi bien par la taille que par l'histoire.

les formations conduisant au métier du travail social. Par ailleurs et sur le fond même du projet, une question dont la prise en compte s'avérera incontournable pour ses promoteurs, était posée de manière récurrente : l'accès à une formation professionnelle qualifiante pour une personne sans emploi ou en situation d'emploi précaire exige de mobiliser un dispositif de prise en charge allant bien au-delà du "seul" domaine de la formation. C'est en effet tout l'équilibre financier du foyer ou de la personne concernés qui est en jeu. La mobilisation d'un dispositif statutaire et financier adapté à la grande diversité des situations, prenant en compte non seulement les frais de scolarisation mais également les revenus familiaux "de base", dans la durée, est unanimement apparue comme indispensable.

### Ne pas décevoir une fois de plus

Par ailleurs, ce sont toutes les conditions de sélection et d'accompagnement, nécessairement adaptées à chaque situation, qui suscitent questions, voire inquiétudes. L'enjeu consiste en

effet à ne pas décevoir et décourager encore d'avantage ceux qui ont déjà été trop souvent confrontés aux dispositifs sans suite ou aux formations sans issue professionnelle.

Les professionnels sollicités sont ainsi très demandeurs d'une information précise sur les savoirs fondamentaux ou compétences requis pour chacune des formations proposées, sur les débouchés escomptés.

Cette première étape franchie, ce sont les critères de recrutement qui devront ensuite être établis, les modalités d'accompagnement avant, pendant et après la formation, le cadre proposé pour les pré-formations ou la VAE, les conditions de préparation des concours qui devront être précisées en amont.

### Une démarche territoriale partenariale répondant à un projet collectif : "cultiver la proximité"

La collaboration étroite instaurée entre la MAVA, l'IMF et les structures "de terrain" s'avère ainsi un atout déterminant pour répondre avec justesse aux attentes et besoins en formation de chaque territoire. Cette dynamique d'échange n'est d'ailleurs pas unilatérale. Ces structures elles-mêmes s'avèrent en effet très intéressées par les occasions qui peuvent leur être données de faire mieux connaître la réalité de leur action aux futurs travailleurs sociaux d'ores et déjà en formation. La démarche territoriale est également le creuset

d'un partenariat avec les employeurs susceptibles d'embaucher, notamment, un apprenti.

Le projet engagé pose les bases d'une méthode innovante inscrivant la formation aux métiers du travail social comme un élément à part entière du développement des territoires urbains, avec en perspective, la création d'emplois.

### La première étape opérationnelle

Le partenariat engagé avec les représentants des territoires est d'ores et déjà passé à une phase de mise en œuvre opérationnelle du projet : des entretiens individuels sont proposés aux premiers candidats ayant manifesté leur intérêt pour la démarche, quel que soit leur niveau. Ces entretiens permettront à une offre adaptée à chaque site d'être construite.

Ce programme est susceptible de s'inscrire dans le Dispositif d'appui local aux projets territoriaux développé par le Conseil régional, devant permettre à l'appui financier du conseil général d'être mobilisé en complément.

## Un entretien avec Pierre Pérez, directeur et Eric Palmiéri, directeur adjoint de l'Association de Médiation Sociale, AMS

# AMS : une association de professionnels au service de la prévention et de la médiation sociale

**D**epuis sa création en 2001, l'AMS participe à la dynamique nationale d'émergence des nouveaux métiers de médiation sociale. La professionnalisation de ces métiers et l'élaboration de référentiels reconnus sont les voies nécessaires pour y parvenir. L'équipe de l'AMS est associée aux travaux entrepris au plan national sur ce second

aspect, par la Délégation interministérielle à la ville, le CNFPT et l'AFPA. Le premier est au cœur de l'activité de l'association. Elle intervient pour cela dans le cadre de plusieurs dispositifs créés par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Région PACA, la ville de Marseille, l'académie d'Aix-Marseille et l'OPAC Sud.

Ces programmes donnent vie aux premières déclinaisons régionales du métier : médiateurs de proximité des collèges, agents de veille technique et sociale, agents d'accueil et d'information, prévention et citoyenneté routière.

**"Ces jeunes ont des capacités, nous souhaitons les mettre en position de réussite en permanence"**



Pierre Pérez

En cinq ans d'existence, l'association a su se doter d'une expérience solide et aujourd'hui reconnue d'accompagnement de jeunes qui s'inscrivent dans les dispositifs proposés. Ils ont un niveau 4, 5 ou 5 bis, 6 plus rarement. La réponse proposée par l'AMS consiste à les placer en position de réussite par une démarche de fond, associant une préformation de médiation en amont (avec pour certain une remise à niveau) et une projection professionnelle propre par un bilan de compétences, une formation et une intervention sur le terrain en alternance. L'ensemble de la démarche bénéficie d'un encadrement tutoral. Élément à part entière du processus, l'évaluation est considérée comme une étape clé : c'est d'elle que naîtra la légitimité de l'action des médiateurs.

L'AMS conforte sa propre expertise par celle de partenaires complémentaires tels que le GRETA, l'IMF, Sud Formation, le CERAF, ACOPAD, le centre populaire d'enseignement, en prenant appui sur le soutien financier de l'agefos PME.

L'enjeu est clair : il s'agit de préparer les jeunes gens à un métier véritable de médiation sociale.

### “On travaille pour et avec chaque personne, sur sa tonalité personnelle”

L'association a adopté une méthode privilégiant la personnalité et les capacités propres à chacun. Pour cela, l'expérience quotidienne est sans cesse confrontée, dans la durée, à la singularité et à l'évolution de chaque parcours individuel : “notre rôle consiste à mettre les jeunes face à leurs potentiels”. Les modules pédagogiques construits résultent ainsi du rapprochement constant qui est effectué entre les exigences du métier de la médiation sociale et l'esprit de la personne souhaitant exercer ce métier.

### Les compétences acquises pour la médiation sociale : une base solide d'orientation professionnelle

Au fil du temps, une quarantaine de jeunes ont ainsi exercé la profession d'agent local de médiation sociale, en se projetant vers d'autres métiers du travail social (dans le cadre de contrats d'emplois jeunes ou autres). Certains d'entre eux se sont ainsi dirigés, avec succès, vers les formations de moniteur éducateur ou d'éducateur spécialisé, d'autres vers le CAP petite enfance ou d'agent de prévention et de médiation.

Sur l'ensemble de ces salariés, seulement deux échecs sont à constater : “il arrive que le premier choix soit inadapté aux exigences du métier ; il s'agit de savoir repérer les limites de motivations trop générales au départ et l'objectivité du projet professionnel”.

### L'Agent Local de Médiation Sociale diplômé de l'AMIS ou du TMS :

un nouveau métier aux compétences spécifiques Les “résultats” obtenus le cadre des programmes en cours montrent, s'il en était besoin, la pertinence du métier d'agent local de médiation Pierre Pérez et Eric Palmieri évoquent les très nombreuses situations où le travail des médiateurs a permis d'anticiper sur des situations de conflit potentiel ou de les

dénouer en amont, sans qu'aucun d'entre eux ait eu à subir d'agression à ce jour. Le métier de médiateur social est fait de présence et de contact permanents, d'analyse et de synthèse fines des situations. Il met en œuvre une action constante de transmission, de relais vers les autres travailleurs sociaux spécialisés : “le médiateur fait partie du paysage et de la vie de la cité, il doit avoir le juste langage”.

Pratiquer ce métier fait donc appel à des compétences nécessairement solides : “le médiateur doit ainsi être sans cesse alimenté en formation et en expertise. Il doit savoir repérer les énergies et les faire fonctionner ensemble”.

La connaissance avertie de la vie d'un quartier ou d'un groupe que les médiateurs acquièrent progressivement, le dialogue et la confiance instaurés au jour le jour permettent d'orienter vers les personnes ou services appropriés, de fournir aux autres professionnels du travail social ou éducatif les éléments supplémentaires de connaissance sur les situations rencontrées.

### Un rôle complémentaire dans le paysage professionnel du travail social

La complémentarité du médiateur social avec les métiers existants est ainsi éclairée par les expériences de terrain. Imprégné du caractère particulier de chaque territoire, le médiateur effectue un travail de proximité fait de présence quotidienne, d'écoute devant conduire à calmer les tensions, à éviter les conflits directs et indirects, et à faciliter l'utilisation des ressources du secteur d'intervention. Ceci lui permet de servir de relais entre les personnes et les professionnels concernés.

Pierre Pérez souligne que toutes les formes d'application de ce métier sont d'ailleurs encore loin d'avoir été explorées : “les emplois au sein de collectivités territoriales offrent un potentiel encore largement sous exploité. Il nous faut amorcer les perspectives de l'emploi”, conclut-il.

cf. AMS :

▶ <http://ams.association.free.fr>

Autres sources d'information :

▶ [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)

▶ [www.polville13.net](http://www.polville13.net)

Rapport sur la médiation sociale : émergence et consolidation de nouveaux métiers – mars 2005 :

▶ [http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/DIV\\_EDF\\_LFREvol2.pdf](http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/DIV_EDF_LFREvol2.pdf)

(146 p. 2 Mo)

1. Centre national de formation des professions territoriales

## ECLAIRAGES SUR L'UN DES DISPOSITIFS EN COURS : LE MÉDIATEUR DE PROXIMITÉ DES COLLÈGES

La création de médiateurs de proximité des collèges fait suite aux constats d'incivilités, notamment, repérées aux abords des établissements scolaires depuis quelques années.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Contrat local de sécurité sur la prévention des violences scolaires. Depuis février 2002, 64 agents de médiation de proximité des collèges interviennent dans 24 collèges du département des Bouches-du-Rhône.

9 collèges des 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille ont été confiés à l'AMS (4 500 élèves) : 1 tuteur, 2 coordinateurs, 16 médiateurs ont été recrutés. Un réseau de partenaires locaux est mobilisé : CLSPD, DSU, ADDAP, l'Unité de prévention urbaine de la police nationale, centres sociaux, associations de quartier, travailleurs sociaux, commerçants.

Dans le cadre de ce dispositif, un comité de pilotage a été mis en place. Un comité de bassin encadre le déroulement et prévoit tous les contacts nécessaires entre l'AMS et la direction des collèges.

Un tournoi de foot, Médiafoot, a réuni près de 80 collégiens issus des collèges associés au dispositif. Il devait les sensibiliser à la médiation sociale, la citoyenneté et à l'échange entre collèges susceptible de résoudre les tensions existantes.

Les partenaires financiers et institutionnels : l'Etat, le Conseil général 13, la ville de Marseille, l'Education nationale.

## Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

# Conforter ce métier complexe

Rencontre avec la première promotion préparant à la certification du titre  
ETAIE en région PACA

**Ils sont dix professionnels exerçant la fonction d'encadrants techniques dans une structure d'insertion par l'économique. Tous sont engagés depuis le mois de septembre dernier dans une formation mise en œuvre par l'ARRIAE<sup>1</sup>, les préparant à l'obtention de la certification "d'encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique", etaie. (titre homologué niveau IV)**

**Ils ont accepté l'entretien que La Lettre de l'IMF leur proposait alors que la première moitié\* de cette formation de 55 jours au total<sup>2</sup>, échelonnés sur une année s'achevait au sein de l'institut.**

Les dix stagiaires de la toute première "promotion ETAIE" de la région PACA pratiquent un métier identique dans ses grands objectifs. Pourtant, le cadre dans lequel ils l'exercent, l'expérience professionnelle et le parcours de chacun d'entre eux, la diversité des domaines de production qu'ils représentent révèlent une profession dont l'exercice concret peut prendre des couleurs très variées.

Ils sont en effet employés au sein de structures déployant les moyens et méthode spécifiques aux entreprises ou chantiers d'insertion ou bien encore aux régies de quartier, inscrivant leur action en ville ou à la campagne, d'une manière autonome ou encore en réseaux nationaux. Leurs activités de production sont aussi diverses que le paysagement de jardins, l'art de la mosaïque, la récupération, la cuisine, la transformation de pain en chapelure, la restauration de meubles, le déménagement ou encore le travail forestier. Les activités propres au champ de la production donne un profil plus masculin que féminin au groupe de stagiaires comme à l'ensemble de la profession.

### L'apport de compétences indispensables pour répondre à des besoins en évolution profonde

La formation engagée résulte d'une décision prise conjointement par les stagiaires et les structures qui les emploient, tous soucieux de développer les compétences indispensables à un métier marqué par une complexité nouvelle. Ils doivent en effet "faire face" à l'augmentation incessante du nombre de per-

sonnes exclues tout en apportant des réponses pertinentes à des profils nouveaux et à des parcours individuels de plus en plus divers. L'exclusion concerne en effet aujourd'hui tous les âges (de plus en plus de jeunes gens) et tous les parcours professionnels, les plus diplômés autant que les plus démunis face à la connaissance. Cette situation nouvelle modifie les méthodes acquises : *"les différences de niveau actuelles entre les gens font qu'il n'existe plus d'échelle de valeur stabilisée ; nous devons sans cesse nous adapter ; entre une personne qui a bac + 5 ayant travaillé dans le privé et une personne qui est en situation d'exclusion depuis de nombreuses années, sans diplôme et sans repères sociaux, la perception des règles, les clés utilisées ne peuvent être les mêmes"*. La dimension physique même de l'activité de production nécessite d'être adaptée à ces nouveaux "publics", moins préparés à ce type d'effort : *"notre manière de travailler doit changer."*

Les apports techniques de la formation sont ainsi particulièrement appréciés : *"notre place est mieux reconnue, la formation nous donne un cadre, un référentiel que nous n'avions pas jusque là... elle permet d'aller voir derrière notre métier, de mieux structurer notre travail et les parcours que nous construisons ; la formation nous permet de construire les relations et d'établir les contacts qui nous sont indispensables."*

### Des échanges jusque là inédits entre professionnels, structurés par la formation

Une autre satisfaction, tout aussi forte, est exprimée par chacun des stagiaires présents : *"ce temps de formation nous offre une occasion, que nous n'avions jamais eue, d'échanger entre professionnels, en fait, assez dispersés ; nous pouvons puiser dans l'expérience des autres, découvrir de nouveaux outils."* La confrontation avec les expériences autres, structurée par l'accompagnement des formateurs, est aussi une aide très appréciée de ceux à qui il arrive de douter, d'être en prise à des difficultés pouvant les conduire à envisager une autre orientation : *"j'ai failli arrêter, aujourd'hui je sais que je vais pouvoir continuer, je me sens grandi."*

### Mieux comprendre les enjeux et objectifs actuels de l'insertion par la production

La confrontation des expériences conduit enfin les stagiaires à appréhender, ensemble, l'évolution plus globale de leur métier ainsi que les enjeux sociaux et politiques qui le conditionnent. Les plus expérimentés savent à quel point l'évolution des formes d'intervention publiques à l'égard des structures d'insertion, des principes qui sont fixés à leur action les oblige à adapter le travail mené, modifie l'économie même des structures. Entre les résultats tangibles immédiatement quantifiables à court terme, débouchant sur un emploi et l'évolution lente d'une situation d'exclusion de plusieurs années, les priorités fixées aux financements publics s'avèrent toujours déterminantes.

Si la passion pour ce métier se lit dans les propos tenus par nos interlocuteurs, ils expriment aussi à quel point il leur est plus que jamais indispensable de mieux comprendre et positionner leur action professionnelle, de nourrir leur réflexion par l'échange des expériences, de prendre appui sur des compétences professionnelles reconnues.

1. cf. article p. 7  
2. de septembre 2005 à septembre 2006  
3. Unité capitalisable de 22 jours  
Encadrement des salariés en situation de production, organisée de septembre 2005 à février 2006



**L'ARRIAE, association régionale des réseaux de l'insertion par l'activité économique****Répondre aux besoins de professionnalisation de ce secteur en émergence**

L'ARRIAE est l'instance de coopération dont se sont dotés les cinq principaux réseaux régionaux de l'insertion par l'activité économique (IAE) de la région PACA. Ils rassemblent la moitié des structures du secteur, soit une centaine d'associations intermédiaires, de régies de quartiers, de chantiers et entreprises d'insertion ou de travail temporaire d'insertion. L'association mène une action fédératrice destinée à structurer le secteur de l'IAE tout en développant les échanges et coopérations propices au transfert d'expériences et de pratiques. La professionnalisation des acteurs et l'amélioration des résultats sociaux et économiques des structures du secteur constituent le troisième volet, central, de l'action menée. C'est dans ce cadre que le réseau décidait en 2005 de mettre en œuvre une formation qualifiante d'Encadrants techniques d'activités d'insertion par l'économique (ETAIE), certification de niveau IV, homologué depuis 2002, et de faire de l'ARRIAE le maître d'œuvre de ce programme.

Le développement du secteur de l'insertion par l'activité économique connaît une émergence telle que la professionnalisation de ses salariés permanents exige une attention particulière. La formation est considérée comme l'une des clés majeures permettant de répondre à cet objectif. Un sondage mené en 2003 par l'arriae auprès des structures adhérentes a conduit à proposer une formation devant conduire les premiers professionnels en exercice de la région PACA à la certification d'ETAIE. La conception de cette formation et l'homologation de la certification résultent de l'initiative engagée en région Centre par la CIRRIE<sup>1</sup> et en région Nord Pas-de-Calais par l'EFAS<sup>2</sup> voici cinq ans. La première formation mise en œuvre en région pacca est financée par la DRTFP, le FSE et la Région.

**Un contrôle national et le soutien d'un réseau d'expertise inter-régional**

Respectant un cahier des charges national, l'ARRIAE fut accréditée par la Coordination pédagogique nationale instaurée par les créateurs de la formation ETAIE. Elle bénéficie par ailleurs de l'apport du Groupe d'appui pédagogique qui accompagne et supervise les sites dans la mise en œuvre de la formation. Une fois par trimestre, les coordinateurs régionaux représentant plusieurs régions françaises. L'Aquitaine, la Bretagne, la Franche-

Comté, la Haute Normandie, l'Île de France, Midi-Pyrénées, le Nord Pas de Calais, PACA et Pays de Loire mettent ainsi en commun leurs expériences respectives. Ce réseau national vient conforter le travail mené au plus près des professionnels et des structures concernés dans chaque région.

**L'expertise complémentaire de trois écoles pour construire une compétence complexe**

C'est à trois structures de formation aux compétences complémentaires, sélectionnées sur appel d'offre, que l'ARRIAE a choisi de confier la responsabilité des quatre pôles de compétences de l'encadrant technique. L'IMF a en charge les fonctions d'encadrement d'une part et de coordination avec les personnes chargées de l'accompagnement social, d'autre part. *Brigitte Croff Formation* est responsable de la fonction pédagogique, *4I Conseil* de la fonction de production.

**Un jury de professionnels**

C'est en septembre prochain que les candidats de la première promotion ETAIE de la région PACA seront auditionnés par le jury qui décidera de la validation de tout ou partie des quatre unités de certification ayant fait l'objet de la formation, à partir des dossiers réalisés par chacun d'entre eux. Présidé par un membre du Groupe d'action pédagogique, ce jury est composé de professionnels de l'IAE et d'un formateur. Les unités obtenues resteront valides pour chaque candidat durant cinq ans.

**Des professionnels très impliqués dans leur formation**

A mi-parcours, l'ARRIAE fait aujourd'hui le constat du grand intérêt porté à leur formation par les stagiaires. "Un groupe très cohérent et soudé s'est progressivement constitué", souligne Marie-Laure Hagard, responsable du programme. Ces professionnels découvrent, au contact de leurs homologues, que leur métier existe réellement, avec toutes ses spécificités.

**Les cinq associations constituant l'ARRIAE :**

- COORACE PACA Corse,
- FNARS PACA Corse Dom
- ARM PACA
- UREI PACA
- Association Chantier école PACA

Chacun d'entre eux prend conscience de son rôle, des compétences qu'il a développé sans jamais les avoir formalisées. Les apports théoriques de la formation viennent alors se greffer sur l'expérience professionnelle dont la matière est mieux cernée, répondant ainsi à l'objectif poursuivi par l'ARRIAE de créer une "alternance intégrative". Cette formation longue, d'une durée de 55 jours échelonnés sur douze mois, alternant phases de travail et de formation de deux ou trois jours tous les quinze jours, devient ainsi une période très particulière pour les professionnels stagiaires. Encadrés par un tuteur au sein de la structure qui les emploie, ils deviennent les porte-parole de l'évolution professionnelle qu'ils vivent, des témoins porteurs de professionnalisation auprès de tous leurs collègues.

**De premiers éléments d'évaluation prometteurs**

L'initiative engagée associe très étroitement les structures employeurs, premiers partenaires de la professionnalisation souhaitée par le secteur. Son évaluation est ainsi d'ores et déjà engagée, laissant apparaître des réactions très positives après la première phase de formation. Une assurance professionnelle accrue, une capacité à argumenter et à prendre en compte les aspects administratifs du travail améliorée, des formes d'implication renouvelées, l'utilisation d'outils d'accueil, d'évaluation et de communication jusque là sous-utilisés, sont, entre autres, les premières marques d'une professionnalisation d'ores et déjà engagée.

**Pour accéder à la formation**

Justifier : • d'un niveau V (BEP/CAP) ou de 5 ans d'expérience dans le métier technique servant à la transmission des savoirs,  
• de l'exercice de la fonction d'encadrant technique au début de la formation.

Un accompagnement technique est prévu pour les encadrants ayant des difficultés avec l'expression écrite et orale.

1. CIRRIE : Coordination inter réseau régionale pour l'insertion par l'économique  
2. EFAS : centre de formation d'animateurs sociaux de la région Nord-Pas de Calais. Unité capitalisable de 22 jours  
3. ARRIAE, 18, bd Camille Flammarion, 13001 Marseille. Tél. 04 91 62 32 29 – arriae@infonie.fr

# L'association Univers-Cité de la Méditerranée (UCM)

## Construire un point d'ancrage entre les rives nord et sud de la Méditerranée

Du 25 février au 5 mars derniers, l'UCM organisait, dans le grand Avignon, la seconde édition de son festival arabo-andalou, *Andalucia en feria*<sup>1</sup>. Cette manifestation était le point d'orgue d'une action menée tout au long de l'année et consacrée à une idée ambitieuse : favoriser les coopérations et les rencontres entre les femmes et les hommes, et tout particulièrement les jeunes, des deux rives de la Méditerranée. C'est par l'action conjuguée de l'éducation, de la formation et de la participation active des acteurs socio-économiques des territoires que l'UCM, présidée par Isam Ifghallal, concrétise son projet depuis 2001, année de sa création.



Au seuil de 2006, l'association peut prendre appui sur les résultats concrets de

trois années de coopération franco-marocaine, durant lesquelles elle a conjugué son projet fondateur en volets d'action synonymes de développement qualitatif durable : la formation d'éducateurs, le développement de micros-projets socio-économiques "de qualité" entre le Vaucluse, la région de Casablanca et la région de Tanger-Tétouan<sup>2</sup>, la coopération de jeunes collégiens et lycéens, des chantiers de développement, une "bibliothèque de la Méditerranée" déjà riche d'un millier d'ouvrages.

### La "coopération décentralisée" au cœur des programmes engagés

Tout en prenant appui sur l'apport, indispensable, de partena-

riats institutionnels publics et privés émanant des régions concernées par son travail, tant au Maroc qu'en France, c'est au plus près des porteurs de projets locaux que l'association veut inscrire son action. La "coopération décentralisée vers les espaces territoriaux" qui guide le travail de l'UCM est en effet considérée comme le seul moteur pertinent pour les programmes qu'elle met en œuvre. Chaque action est ainsi l'expression de besoins issus d'autant de plate-forme de "développement participatif", élaborées avec les acteurs locaux, institutions, associations et populations. Ces lieux de réflexion et de mise en œuvre des actions d'insertion par l'économie sont ainsi destinés à déboucher sur des projets de développement "respectant les intérêts communs et basés sur la citoyenneté active et une gouvernance locale participative".

### Un trépied méthodologique : partenariats professionnels, concertation, maîtrise d'ouvrage déléguée

La mise en œuvre de ces programmes a confirmé aux animateurs de l'UCM toute la complexité de telles initiatives qui nécessitent la mobilisation d'une compétence transversale et pluridisciplinaire. Ses missions de soutien aux porteurs de projets sont ainsi conçues comme des "délégations de maîtrise d'ouvrage" concernant, entre autres, le repérage des potentialités locales, l'ingénierie stratégique, la mise en place de structures de conseil pour la construction des partenariats ou les aspects financiers des projets, la régulation et la concertation, le développement d'actions existantes, la commercialisation, la formation, le management de projets, l'animation de débats, le suivi psychologique des publics qui en ont besoin. Pour remplir la mission qu'elle s'est fixée, l'UCM a su constituer, sur les deux rives, le réseau d'expertises nécessaire.

### 2005-2006 : un programme construit en partenariats

- Enfants errants en danger de Casablanca en Avignon en "passant" par Tanger<sup>3</sup> : en lien avec les structures d'accueil d'enfants errants dans les régions de Casablanca et de Tanger, 2 programmes de formation et d'accompagnement pour des éducateurs des orphelins.
- Formation/action des éducateurs des enfants des rues de Casablanca avec 11 éducateurs vauclusiens en charge de l'action sociale dans les quartiers en difficultés socio-économiques.
- Formation sur le champ du handicap, à Valréas<sup>4</sup>, dans le Vaucluse, pour des intervenants Marocains des régions de Tanger-Tétouan et Casablanca.
- Bibliothèque de la Méditerranée : 1053 livres consacrés aux pays du pourtour méditerranéen sont proposés à un public essentiellement jeunes (320 utilisateurs en 2005).
- Qualifier les acteurs pour mieux qualifier le projet : une formation/action sur la connaissance de l'espace méditerranéen pour des jeunes animateurs et éducateurs du Vaucluse
- Forum de la Jeunesse et des deux rives : 175 jeunes des deux rives de la Méditerranée se rencontrent à Saint Chamand<sup>5</sup> en deux thèmes : renforcer la coopération décentralisée dans le domaine socio-économique entre les deux rives, les

constantes "migration-immigration".

- Entreprendre dans les micro-entreprises<sup>6</sup> : appui à la création d'une micro-entreprise collective, un Cyber-espace dans un quartier très populaire.
- Chantier international au Maroc<sup>7</sup> : à Chefchaouen (Région de Tanger/Tétouan) au Maroc, reboisement d'un circuit pédestre.
- Aide humanitaire Tsunami : deux soirées en lien avec le Centre Social "La Fenêtre", la Croix Rouge et le Secours Populaire en faveur des sinistrés du Tsunami en vue de l'achat de 20 barques de pêches pour les villageois du Sri-Lanka.

1. En partenariat avec l'association Andalouse "L'Alhambra" et le Centre social "La Fenêtre" : expositions, conférences, forums, spectacles de flamenco et de musique arabo-andalouse.
2. Avec le soutien du Conseil général de Vaucluse et du Conseil régional PACA.
3. Avec le soutien et l'aide pédagogique de l'IMF
4. avec le Conseil Général de Vaucluse, des jeunes Vauclusiens, la délégation des éducateurs de la région de Casablanca et de la région de Tanger-Tétouan
5. En lien avec la fondation Zakoura de Casablanca.
6. En partenariat avec le Centre Social "La Fenêtre" et avec le Collège Roumanille

Thème central du prochain numéro :

**La formation tout au long de la vie**

**Quelles clés d'entrée ?**



INSTITUT MÉDITERRANÉEN  
DE FORMATION ET RECHERCHE  
EN TRAVAIL SOCIAL.

Lettre d'Information bimestrielle de l'IMF  
Directeur de la publication :  
François Lapena  
Conception, coordination, rédaction :  
Martine Lagrange Consultant  
St-Rémy-de-Provence  
Conception graphique et mise  
en pages : Géraldine Fohr  
Administration : Michèle kopitin,  
Marie Galtier

Ont particulièrement collaboré à la  
rédaction de ce numéro : B. Bamouni,  
Ch. Lorenzi-Coll, C. Chatagnon, IMF  
Dépôt légal janvier 2001  
ISSN : 1629-3509  
IMF - 16, rue Ferdinand Rey. BP 50054  
13244 Marseille Cedex 1  
Tél : 04 91 24 61 10  
Fax : 04 91 47 52 15  
Site internet : <http://www.imf.asso.fr>